

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

297

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : ..... Société : RAm

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : KISSI RABIA (EP- REZKI)

Date de naissance : ' 06/03/46

Adresse : LOT CHENS, RUE 3 N° 23

HAY ESSALAM, CASABLANCA

Tél. : 05 22 23 87 71 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. EL MAKHLOUF Ali  
Professeur Agrégé Cardiologie  
5, Rue Med. Abdouh, Casablanca  
Tél: 05 22 29 81 55/59 05 22 27 89

Date de consultation : 11/06/2015

Nom et prénom du malade : Me. A. S. Age: 76

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : JCF

En cas d'accident préciser les causés et circonstances : DR 2 k/1

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : RR

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/06/22				<i>EL MAKHLOUF Al Professeur Agrégé Cardiologie 5 RUE Med Abdouh - Pasa 16052209155/59 052211488</i>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE AL Dr. Soumaya Abderrahmane 223 Bd. Abdellah Hay El Lam Tél: 0522 04 66 200 C 4948142</i>	11/06/22	984,00

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>

**PROFESSEUR Ali EL MAKHLOUF**  
**Cardiologie adulte et pédiatrique**  
**Explorations Cardio-vasculaires**

**5, rue Mohamed Abdou  
CASABLANCA**

**Tél. : 0522.29.81.55 / 59 ou 0522.47.26.89**

**Fax : 0522.22.62.97**

**Dom : 0522.79.85.32**

**GSM cabinet : 06 78 18 18 16**

**Casablanca, Le 11/06/2022**

**MME KISSI EP REZKI Rabia**



**164,00 X 6**

**1 - NOVEX 0.6 ml  
1 INJECTION MATIN ET SOIR EN SOUS CUTANE PAR JOUR    6 BOITES**

**984,00**

**sanofi-aventis Maroc**  
Route de Rabat - R.P.1.  
Ain Sébaâ 20250 - Casablanca  
LOVENOX 6000UI ANTI-XA/0,6ML SER B2  
P.P.V. : 164DH00



**sanofi-aventis Maroc**  
Route de Rabat - R.P.1.  
Ain Sébaâ 20250 - Casablanca  
LOVENOX 6000UI ANTI-XA/0,6ML SER B2  
P.P.V. : 164DH00



**sanofi-aventis Maroc**  
Route de Rabat - R.P.1.  
Ain Sébaâ 20250 - Casablanca  
LOVENOX 6000UI ANTI-XA/0,6ML SER B2  
P.P.V. : 164DH00



**sanofi-aventis Maroc**  
Route de Rabat - R.P.1.  
Ain Sébaâ 20250 - Casablanca  
LOVENOX 6000UI ANTI-XA/0,6ML SER B2  
P.P.V. : 164DH00



**sanofi-aventis Maroc**  
Route de Rabat - R.P.1.  
Ain Sébaâ 20250 - Casablanca  
LOVENOX 6000UI ANTI-XA/0,6ML SER B2  
P.P.V. : 164DH00



**sanofi-aventis Maroc**  
Route de Rabat - R.P.1.  
Ain Sébaâ 20250 - Casablanca  
LOVENOX 6000UI ANTI-XA/0,6ML SER B2  
P.P.V. : 164DH00



**PHARMACIE MILAD**  
Dr. Samira MILAD  
283, Bd. Sidi Abderrahmane  
Hay Salam - C.I.L  
Tél: 0522.94.65.30-CASABLANCA

**Dr. EL MAKHLOUF Ali**  
*Professeur Agrégé Cardiologie*  
5, Rue Med. Abdouh - Casa  
Tél: 05 22 29 81 55/59 - 05 22 47 26 89